

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE-CALEDONIE
AVENANT
Au REGLEMENT HUNTER FFE 2018

▪ CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD et CHAMPIONNAT TERRITORIAL de Nouvelle-Calédonie de HUNTER

Les concours de Hunter en Nouvelle-Calédonie étant soumis au Règlement de la FFE 2018, s'y référer pour toute participation des cavaliers ou des chevaux (le règlement FFE 2018 sera appliqué jusqu'au 31/12/2018).

Au calendrier 2018 sont prévus 2 championnats indépendants les uns des autres:

- **CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD :**
 - o 7 concours de Hunter (hors Championnat Territorial de NC)
- **CHAMPIONNAT TERRITORIAL de Nouvelle Calédonie :**
 - o un concours en 2 manches pour chaque catégorie.

Pour la participation aux Championnats Jeunes Chevaux se référer au règlement CRENC Jeunes Chevaux 2018 et à défaut au règlement SHF 2018.

I. NIVEAU DES EPREUVES et PROGRAMME TYPE :

Il est instauré 9 catégories d'épreuves de Hunter par concours de qualification au Championnat Territorial de NC.

DIVISION AMATEUR :

- o HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX 4 ans
- o HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX 5 ans B
- o HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX 5 ans
- o HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX 6 ans B
- o HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX 6 ans
(Se référer au règlement du CRENC Jeunes Chevaux 2018)
- o HUNTER Equitation AMATEUR 3 : EPREUVES COMBINEES
- o HUNTER STYLE 2
- o HUNTER STYLE 1

DIVISION CLUB/AMATEUR :

- o HUNTER STYLE 3 (*fermée aux couples participant aux Styles 2 et/ou 1*)

DIVISION CLUB :

- o HUNTER Equitation CLUB 2- de 26 ans et + de 26 ans
- o HUNTER Equitation CLUB 1 (voir côte)

II. NATURE des EPREUVES et DEROULEMENT

a- Nature des épreuves

- **HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX:**
(Se référer au règlement du CRENC Jeunes Chevaux 2018)
- - **HUNTER EQUITATION CLUB :**
 - Grille de notation : Hunter EQUITATION
 - Une reconnaissance commune aux 2 séries peut-être prévue.
- - **HUNTER EQUITATION AMATEUR 3/ EPREUVES COMBINEES:**
 - Grille de notation : Combiné CSO.
 - 2 épreuves/1 classement

Championnat Provincial : les 2 tours sont successifs car la côte est identique.

Cette épreuve coûte un ticket engageur.

Les épreuves HUNTER EQUITATION peuvent être programmées selon quatre types, ils seront indiqués par les Clubs organisateurs sur les Programmes :

-Type Figures Imposées

- Type Maniabilité

-Type Grand Prix

- Type Combinées CSO:

Ce sont deux épreuves différentes sur un même parcours : 1ère épreuve Hunter, 2ème épreuve CSO

Déroulement :

1- Epreuve Hunter: Figures imposées ou Maniabilité ou Grand Prix

2- Epreuve CSO : même parcours, hauteur de l'indice de la discipline, jugée au Barème A sans chronomètre.

Classement : Les cavaliers partent avec leur 100 points pour l'épreuve Hunter. A l'issue de l'épreuve de CSO le nombre des points est déduit du résultat Hunter.

Les ex-æquo seront départagés par la meilleure note de Hunter et ensuite par la meilleure note de l'équilibre – position - fixité.

Cette épreuve compte pour deux participations pour le cavalier et deux participations pour le poney /cheval.

.. ou épreuves particulières : Type Choisissez vos contrats, choisissez vos difficultés...

○ - **HUNTER STYLE 2 :**

- Grille de notation : Hunter Style.

b- **Déroulement / Hauteur :**

- **Style Jeunes Chevaux** : se référer au règlement du CRENC Jeunes Chevaux 2018.
- **Hunter Equitation Club 2:**
 - Championnat Provincial Sud :
 - hauteur : 70 cm
 - largeur maximum : 80 cm
 - Championnat Territorial en 2 manches
 - hauteur : 70 cm
 - largeur maximum : 80 cm
- **Hunter Equitation Club 1:**
 - Championnat Provincial Sud
 - hauteur : 80 cm
 - largeur maximum : 90 cm
 - Championnat Territorial:
 - hauteur : 80 cm
 - Largeur maximum : 90 cm
- **Hunter Equitation Am3 :**
- n°1, 2, 3, 4 ,6 et 7: **EPREUVES COMBINES**
- **n°5 pas d'épreuve combinée**
 - Championnat Provincial Sud :
 - 100 cm
 - Championnat Territorial:
 - Hunter : 100 cm
 - CSO: 100 cm
- **Hunter Style 3:** 90 cm
- **Hunter Style 2:** 100 cm
- **Hunter Style 1 :** 110 cm

III. CHARTE DE QUALITE

La charte de qualité est établie dans un souci d'amélioration de la qualité des concours.

	Insuffisant	Satisfaisant	Bien	Très bien
Terrain de concours : dimensions et qualité des sols adaptés				
Terrain de concours :				

arrosé ou dépoussiéré				
Terrain de détente sécurisé				
Abords et enceinte du terrain de concours dégagés				
Pas d'animaux lâchés autour de la carrière				
Accueil des jurys et restauration				
Sécurité Cavalier/ public				
Remise des prix				

IV. **PARTICIPATION et ACCES :**

Conditions de qualification :

- Tous les cavaliers devront être titulaires de la Licence Fédérale de l'année en cours + **certificat médical.**
- Tous les chevaux seront engagés avec N° SIRE ou UPRA-Equine NC.
- *Les **Jeunes Chevaux de 4 ans** ne peuvent participer à une épreuve, quelque elle soit, **avant le 14 juillet.***

Se référer au Règlement FFE, pour le nombre de participations des chevaux, des cavaliers et couples cavaliers/chevaux

Pour les Jeunes Chevaux se référer au règlement CRENC Jeunes Chevaux 2018 et, à défaut, au règlement SHF 2018.

Épreuves ouvertes aux cavaliers de la division Club :

- **HUNTER EQUITATION CLUB 2:**
Épreuve ouverte aux chevaux âgés de 5 ans et +, et aux cavaliers de la division Club de + et – 26 ans, titulaires du Galop 3 minimum.
- **HUNTER EQUITATION CLUB 1:**
Épreuve ouverte aux chevaux âgés de 5 ans et +, et aux cavaliers de la division Club de + et – 26 ans, titulaires du Galop 4 minimum.

Épreuve ouverte aux cavaliers des divisions Club et Amateurs:

- HUNTER STYLE 3 : Épreuve ouverte aux cavaliers Club et Amateurs (ne participant pas aux championnats Style 2 et/ou Style 1)

Épreuves ouvertes aux cavaliers des divisions Amateurs ou Pro :

- HUNTER STYLE JEUNES CHEVAUX :
 - se référer au règlement CRENC Jeunes Chevaux 2018 et, à défaut, au règlement SHF 2018.
 - En cas d'obstacle renversé, les 4 points sont soustraits à la note technique.
- HUNTER EQUITATION AMATEUR 3/EPREUVES COMBINEES :
Épreuve ouverte et aux cavaliers Amateurs ou pro.
- HUNTER STYLE 2 ET STYLE 1 : Épreuve ouverte aux cavaliers Amateurs ou pro.

Participation des concurrents / changement de catégorie : voir règlement général : VI-CONCURRENTS Art.6.1 B

Tenue du cavalier et présentation du cheval correctes, se référer au Règlement FFE (Art IV et V du règlement hunter.

HARNACHEMENT et EMBOUCHURES : voir articles 5.2 et 5.4 du règlement Hunter

V. **QUALIFICATIONS aux CHAMPIONNATS de Nouvelle-Calédonie :**

a- **Le Championnat Provincial Sud :**

- Accès et participation au Championnat Provincial Sud:

Chaque NIVEAU d'épreuves fera l'objet d'un classement sur l'année, (les points des moyennes/100 obtenues seront comptabilisés) il se fait par **addition des points obtenus lors des N-1 meilleures manches s'il y a au minimum 6 manches**, (si il n'y a que 5 manches ou moins toutes les manches compteront) **n'y sont pas inclus les points obtenus lors du Championnat Territorial de Nouvelle Calédonie**

Il doit y avoir au moins 3 engagés pour qu'une épreuve puisse être ouverte

- **Les cavaliers** seront classés dans les épreuves Hunter Equitation Club et Amateur.
- **Les chevaux** seront classés dans les épreuves Hunter Style.

Le cavalier ou le cheval ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un NIVEAU d'épreuves, sera le **Champion Provincial Sud** de l'année dans cette catégorie.

b- **Le Championnat Territorial de Nouvelle-Calédonie :**

- **Accès et participation au Championnat Territorial:**
 - En Hunter Style et Equitation .

- Les concurrents ayant participé au moins DEUX fois dans la même catégorie, sans être éliminés dans une épreuve de Hunter Club ou Amateur dans l'année en cours, avant le championnat territorial (même si une épreuve a été annulée ou déplacée) pourront participer au CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE NC dans ce niveau d'épreuve.
 - Le cavalier ou le cheval n'ayant participé que dans une seule catégorie au cours de l'année, n'aura pas le choix ; il devra participer dans cette catégorie-là.
 - Il doit y avoir **au moins 3 engagés pour qu'un niveau d'épreuve puisse être ouvert. En cas d'annulation d'une série**, (moins de 3 participants inscrits) la commission hunter se réunira pour statuer et proposer une solution adaptée aux concurrents.
 - **En Hunter Style** : un cheval ne peut participer qu'à un seul niveau d'épreuve.
 - **En hunter Equitation** : il est accepté une participation par cavalier et par couple. Le cheval peut doubler sin en accord avec le règlement FFE
- Pour les séries Jeunes Chevaux, se référer au règlement CRENC Jeunes Chevaux 2018, et à défaut au règlement SHF 2018.

Récompenses :

Les 3 premiers du CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD de l'année dans chaque catégorie, seront récompensés.

Les 3 premiers du CHAMPIONNAT TERRITORIAL de NOUVELLE CALEDONIE dans chaque catégorie, seront récompensés.

Le présent avenant sera soumis à l'approbation du Comité Régional d'Equitation de Nouvelle-Calédonie.